

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 135 (2014)
Heft: 6

Artikel: François Huber, savant aveugle à l'âge des lumières. 5. Une existence romanesque
Autor: Saucy, Francis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068127>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A l'occasion du bicentenaire de la publication de l'édition complète
en 1814 des «Nouvelles observations sur les abeilles»

Francis Saucy, rue des Châteaux 49, 1633 Vuippens, www.bee-api.net

5. Une existence romanesque

Avenir compromis: En raison de sa cécité, l'avenir de François Huber est fort compromis. Un malheur n'arrivant jamais seul, Pierre Lullin, syndic de Genève et père de la jeune fille qui s'était éprise de F. Huber vers leurs 17 ans, s'oppose à la poursuite de leur relation. Pour le père, qui demeure inconsolable de la perte de sa première épouse, mère de sa fille unique, Marie Aimée, il est inconcevable que «l'immense fortune» qu'il lui laissera en héritage tombe entre les mains d'un aveugle. De fait, à la fin du XVII^e siècle, la famille Lullin est l'une des plus riches de Genève, en particulier la branche des Lullin de Châteaueux dont les possessions sont considérables.

Une jeune femme déterminée: C'est sans compter sur la détermination de la jeune femme qui, bien que de petite taille, ne manque pas de caractère et de suite dans les idées. Elle s'oppose frontalement à son père et n'hésite pas à rompre avec lui, malgré les conseils de ses proches. A l'époque, les enfants, les filles à plus forte raison, ne contestaient pas les décisions de leurs parents ! Marie Aimée, surnommée «Manette», ne cède rien, mais doit attendre sa majorité, 25 ans à l'époque, pour enfin mener son François à l'autel. Elle ne perd pas de temps. Assistée d'une amie, la mère du botaniste Auguste Pyrame de Candolle, elle règle les formalités en quelques jours. Le mariage est célébré le 28 avril 1776 dans l'intimité : elle est âgée de 25 ans et 23 jours, F. Huber est quant à lui dans sa 27^e année.

Popularité universelle: L'histoire fit le tour de l'Europe. A commencer par Voltaire qui en parle dans sa correspondance. Voici comment il relate l'affaire dans une lettre à M^{me} Necker (la mère de Germaine, future Madame de Staël) : «dès que ce jeune homme fut revenu de Paris complètement aveugle, elle a été le demander en mariage à son père et lui a déclaré qu'elle n'aurait jamais un autre mari, et dès qu'elle aurait vingt-cinq ans, elle consommerait cette belle affaire» (cité par Jean-Aubry¹). Madame de Staël, qui avait pour meilleure amie et préceptrice Catherine Huber, une cousine éloignée de François Huber, s'inspirera du couple Huber-Lullin dans son roman «Delphine» pour camper les personnages du ménage Belmont, dont le mari est aveugle.



Figure 1: Portrait de Germaine Necker, baronne de Staël Holstein.

¹ G. Jean-Aubry, *Jean Huber ou le démon de Genève*, *Revue de Paris*, A43, T3, 1936, pp. 593-626 & 807-821.

Un roman en 12 lettres: Confirmant la légende, une correspondance de 12 lettres originales rassemblées par Andrée Cuendet en un roman dactylographié conservé aux Archives de l'Etat de Vaud², atteste de l'exactitude de cette histoire de cœur et permet de suivre l'évolution des relations entre le père et la fille. A 17 ans, elle refuse d'apparaître dans un bal organisé par son père auquel ce dernier l'invite pour rencontrer d'autres jeunes gens et la distraire de F. Huber. Selon les dires du père, à ce bal participeront «tous les grands de la terre». Dans une longue lettre, il tente encore de convaincre sa fille de renoncer à son projet. Il lui présente le budget détaillé de l'entretien d'un ménage (frais auxquels, selon lui, les maigres moyens de F. Huber ne sauraient suffire), dépeint sa future belle-mère comme une «capricieuse qui fait de l'esprit, qui méprise ceux qui en ont plus qu'elle». Il rappelle enfin sa fille à ses devoirs d'obéissance: «le vrai point d'honneur, ma fille, consistera dans votre docilité à mes conseils; elle rétablira la bonne opinion qu'on a de vous quand on dira: elle a su se vaincre et obéir» et signe sa lettre d'un «Adieu mon cœur». Ensuite, face à l'intransigeance de sa fille, il se fâche: «Quand vous m'assurerez que vous renoncez à votre romanesque projet, je vous recevrai mais jusqu'à ce moment, mon cœur et ma maison vous sont également fermés.» Heureusement, la situation se détendra quelques années après le mariage: la dernière lettre indique qu'ils se sont réconciliés. Marie-Aimée Lullin héritera de son père une maison à la rue de la Taconnerie où le couple s'établira à la fin de leur vie.

Un couple et une famille très unis: De l'avis de tous, le couple Huber-Lullin, fut très uni. Marie-Aimée pourvoyait à tous les besoins de son époux, se chargeant de lui faire la lecture et d'écrire son courrier. Elle lui était si dévouée que, selon les dires de F. Huber, ce n'est qu'après la mort de sa femme (en 1822, après 46 ans de mariage) qu'il réalisa ce qu'était le malheur d'être aveugle. Le couple eut 3 enfants, Pierre (des fourmis) né en 1777, Jean en 1778 et Anne-Marie en 1779. Le premier épousa Louise Burnand et s'établit à Yverdon d'où venait sa femme. Le couple est sans descendance. Pierre Huber y poursuivit ses travaux, développa divers projets scientifiques avec son neveu par alliance, le baron Roger de Guimps, un disciple de Pestalozzi. Jean, le second fils de F. Huber, devint agriculteur. Marié à Espérance Julienne Jacqueline Chapuis de Genève, il eut deux enfants, Marguerite Mathilde et Paul Aimé. Quant à Anne-Marie, elle épousa Samuel de Molin, marchand et banquier à Lausanne, dont elle eut plusieurs enfants. Suite à une déroute financière, vers 1840, Samuel de Molin s'exila à Paris avec ses aînés. Dans son testament, son frère Pierre, décédé en 1840, lègue l'essentiel de sa fortune, héritée de sa mère, à sa sœur dans le besoin. Demeurée à Lausanne avec le reste de la famille, Anne-Marie dut trouver des moyens pour faire subsister ses enfants. Elle y fonda une école pour jeunes filles: l'actuelle école Vinet. Puis, après avoir rejoint son mari à Paris, elle y créa en 1856, à l'âge de 77 ans, une autre école protestante évangélique pour jeunes filles qui deviendra plus tard l'école Jeanne d'Albret.

² *Roman en 12 lettres*, Archives cantonales vaudoises PP 605/86

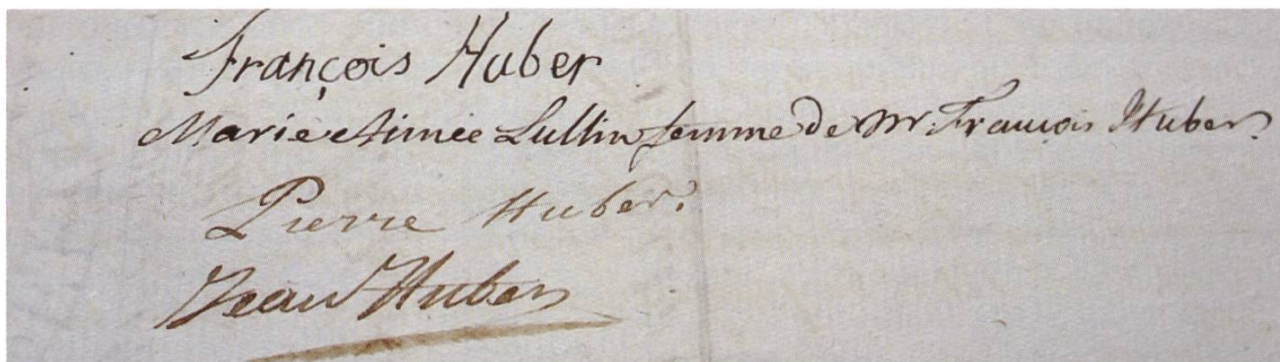


Figure 2: Signatures manuscrites extraites d'un document de partage des avoirs du couple Huber-Lullin en faveur de leurs enfants. Ce document, parmi d'autres, permet d'identifier plusieurs écritures. On y reconnaît ainsi la graphie de F. Huber, telle qu'on la retrouve dans la plupart des documents qu'il signe de sa main. L'écriture de Marie-Aimée est également facile à reconnaître: les lignes ne sont jamais droites et ont tendance à s'incurver vers le bas, au milieu de la feuille. De même, l'écriture fine et serrée de Pierre Huber est aisée à identifier (Extrait d'un document conservé aux Archives cantonales vaudoises).

Plusieurs domiciles: Le couple Huber-Lullin vécut au moins jusque vers 1795 à Pregny, dans une haute maison, située 1, chemin de Palud, en face du château de Chambésy où naquit le père de F. Huber (le château est aujourd'hui propriété de la famille Rothschild). Cette maison existe encore; elle est signalée par une plaque commémorative installée lors de l'assemblée annuelle de la SAR à l'occasion du centenaire du décès de Huber en 1931 (Figures 3 et 4).



Figure 3: Photographie prise lors de l'assemblée de la «Romande», le 18 juillet 1931 devant la maison habitée par François Huber à Pregny, avec au centre, sous la plaque commémorative, Mmes Mercier, de Molin et de Cérenville, descendantes de F. Huber. Peut-être y reconnaissez-vous aussi (comme moi) l'un/e ou l'autre de vos ancêtres apiculteurs-trices?

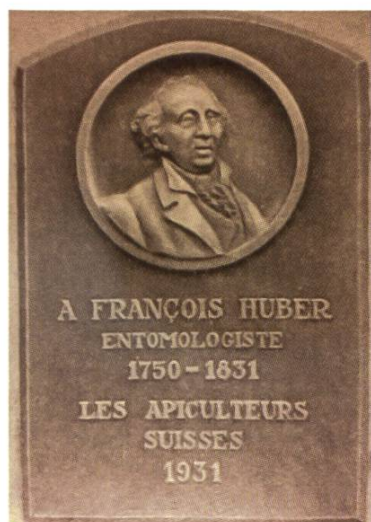


Figure 4: Agrandissement de la plaque commémorative apposée sur la maison où Huber vivait à Pregny à l'occasion du centenaire de son décès en 1931. (Photographies extraites du Bulletin de la Société romande d'apiculture, sept. 1931.)

Comme l'indique la correspondance de F. Huber, le couple élu domicile «au Bouchet» de 1802 à 1810 au moins, un quartier du Petit-Saconnex situé à quelques kilomètres de Pregny. Ensuite, et au moins jusqu'à la mort de Marie-Aimée en 1822, le couple vécut au centre de Genève dans leur maison de la Taconnerie héritée de Pierre Lullin. Après la mort de sa femme, devenu physiquement trop faible pour demeurer seul, F. Huber fut recueilli à Lausanne par sa fille Anne-

Marie de Molin-Huber, au domicile de laquelle il vécut jusqu'à la fin de ses jours.

Fascination jusqu'au XXI^e siècle: L'existence de F. Huber, ainsi que l'étonnante association avec F. Burnens continue de nos jours à fasciner celles et ceux dont les lectures croisent leurs destinées. Ainsi, encore en 2002, une jeune auteure britannique, Sara George, leur consacre un long et passionnant roman intitulé «The beekeeper's pupil»³ (l'élève de l'apiculteur). Ecrit sous la forme d'un journal personnel qu'aurait tenu F. Burnens, l'auteure met en scène de manière poignante et fort crédible nombre des anecdotes connues et rapportées au sujet de Huber. L'originalité de l'ouvrage réside dans le fait que les événements sont relatés du point de vue du paysan Burnens, plutôt que de celui des puissants auxquels appartenait le patricien Huber. Bien documentée sur l'œuvre de Huber, S. George relate avec beaucoup de justesse et d'exactitude les principales découvertes des deux hommes.

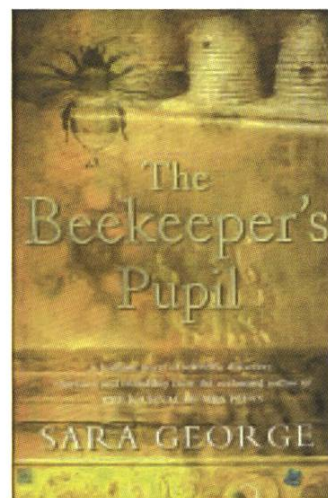


Figure 5: couverture du roman de Sara George, intitulé «The beekeeper's pupil» (l'élève de l'apiculteur), publié en 2002. L'ouvrage n'est pas (encore?) traduit en français.

Chapitres choisis: 5 Les combats des reines

Le chapitre sur le combat des reines fait l'objet du début de la «Lettre sixième» du tome premier des «Nouvelles observations» paru en 1792. Rédigée comme l'ensemble de l'ouvrage à Pregny, elle est datée du 28 août 1791 et compte parmi les plus belles pages écrites par Huber. Nous en reproduisons ici de larges extraits; ils expriment amplement la simplicité et la clarté avec lesquelles Huber aborde toute question.

³ Sara George, *The Beekeeper's pupil*, Headline Book Publishing, 2002, 314 pp.

Que savait-on avant Huber? Comme toujours, Huber commence par un bilan des connaissances de l'époque, c'est-à-dire de la grande confusion qui régnait (aussi sur ce sujet) avant ses observations décisives: «M. de Réaumur avait observé que quand il naît ou qu'il survient quelque reine surnuméraire dans une ruche, l'une des deux périt en peu de temps: à la vérité, il n'avait pas vu le combat dans laquelle elle succombe, mais avait conjecturé que les reines s'attaquaient réciproquement (...). M. Schirach, au contraire, et après lui M. Riems, prétendent que ce sont les abeilles ouvrières qui se jettent sur les reines et qui les tuent à coups d'aiguillon.»⁴

Toujours l'importance de la méthode: Ici encore, un matériel approprié et la patience de l'observateur font merveille. «Pour moi, Monsieur⁵, qui me suis servi des ruches les plus favorables⁶, je n'ai jamais vu de combats entre les reines et les ouvrières (...). J'avais en particulier une ruche dans laquelle se trouvaient à la fois cinq ou six cellules royales, dont chacune renfermait une nymphe: l'une d'entre elles étant la plus âgée, subit avant les autres la dernière transformation. Il y avait à peine dix minutes que cette jeune reine était sortie de son berceau qu'elle alla visiter les autres cellules royales fermées; elle se jeta avec fureur sur la première qu'elle rencontra: à force de travail, elle parvint à en ouvrir la pointe (...); quand elle l'eut assez agrandie, elle se retourna pour y introduire son ventre; elle y fit divers mouvements en tous sens jusqu'à ce qu'enfin elle réussisse à frapper sa rivale d'un coup d'aiguillon mortel. Alors, elle s'éloigna de cette cellule et les abeilles qui étaient restées jusqu'à ce moment spectatrices de son travail, se mirent après son départ à agrandir la brèche qu'elle y avait faite et en tirèrent le cadavre d'une reine à peine sortie de son enveloppe de nymphe. Pendant ce temps-là, la jeune reine victorieuse se jeta sur une autre cellule royale (...)»⁷

Première observation en 1790: Puis il continue: «Nous voulûmes voir ensuite ce qui arriverait, dans le cas où deux reines sortiraient de leurs cellules en même temps et par quels coups l'une des deux périrait. Nous fîmes sur ce sujet une observation, que je trouve dans mon journal en date du 15 mai 1790. Deux jeunes reines sortirent ce jour-là de leurs cellules, presque au même moment (...). Dès qu'elles furent à portée de se voir, elles s'élancèrent l'une contre l'autre (...)



Figure 6: Portrait de Charles Bonnet, naturaliste genevois, mentor de F. Huber, retiré à Genthod, à qui les lettres du tome premier des «Nouvelles observations» sont adressées.

⁴ *Nouvelles observations, tome I, Lettre sixième, p. 176*

⁵ *Les lettres du tome I sont adressées à Charles Bonnet*

⁶ *C'est-à-dire de ruches vitrées à un seul cadre*

⁷ *Nouvelles observations, tome I, Lettre sixième, p. 177-178*

et se mirent dans une situation telle que chacune avait les antennes prises dans les dents de sa rivale; la tête, le corselet et le ventre de l'une étaient opposés à la tête, au corselet et au ventre de l'autre; elles n'avaient qu'à replier l'extrémité postérieure de leurs corps, elles se seraient percées réciproquement de leur aiguillon, et seraient mortes toutes les deux dans le combat. Mais il semble que la nature n'a pas voulu que leurs duels fissent périr les deux combattantes (...). Aussi, dès que les deux rivales dont je parle sentirent que leurs parties postérieures allaient se rencontrer, elles se dégagèrent l'une de l'autre, et chacune s'en fut de son côté.»⁸

Puis un peu plus loin: «Quelques minutes après que nos deux reines se furent séparées, leur crainte cessa et elles recommencèrent à se chercher; bientôt elles s'aperçurent, et nous les vîmes courir l'une contre l'autre: elles se ressaisirent encore comme la première fois, et se mirent exactement dans la même position: le résultat en fut le même; dès que leurs ventres s'approchèrent, elles ne songèrent plus qu'à se dégager l'une de l'autre, et elles s'enfuirent. Les abeilles ouvrières étaient fort agitées pendant tout ce temps-là, et leur tumulte paraissait s'accroître, lorsque les deux adversaires se séparaient; nous les vîmes à deux différentes fois arrêter les reines dans leur fuite, les saisir par les jambes, et les retenir prisonnières plus d'une minute. Enfin dans une troisième attaque, celle des deux reines qui était la plus acharnée ou la plus forte, courut sur sa rivale au moment où celle-ci ne la voyait pas venir; elle la saisit avec les dents à la naissance de l'aile, puis monta sur son corps, et amena l'extrémité de son ventre sur les derniers anneaux de son ennemie, qu'elle parvint facilement à percer de son aiguillon; elle lâcha alors l'aile qu'elle tenait entre ses dents, et retira son dard; la reine vaincue tomba, se traîna languissamment, perdit ses forces très vite, et expira bientôt après.»⁹

De l'anecdote à la règle générale: Rien ne saurait être plus concis, plus clair ou plus détaillé. Toutefois, il ne s'agit encore que de faits uniques. Huber en a bien conscience et, comme toujours, il a le souci de la généralisation et s'attache à extraire ses observations du domaine de l'anecdote. Ainsi: «Vous verrez, Monsieur, que j'ai répété cette observation très souvent; elle ne me laisse aucun doute.»¹⁰

Généralisation aux reines âgées: Huber démontre ensuite que ces comportements ne sont pas typiques des jeunes reines encore vierges, mais que des reines plus âgées et déjà fécondées ou en pleine ponte se comportent

⁸ *Idem*, pp. 180-181

⁹ *Idem*, pp. 183-184.

¹⁰ *Idem* p. 181. Il est à noter que l'on ne connaît pas encore les statistiques à l'époque de Huber, encore moins les tests statistiques. Pour établir la certitude d'un fait, Huber s'attache à répéter et à répliquer soigneusement ses observations pour se convaincre de leur exactitude et leur donner un indiscutable statut de généralité.

de la même manière, aussi bien vis-à-vis des cellules royales que des reines surnuméraires et qu'elles ne se tuent jamais lorsqu'elles s'opposent en position ventrale. Il effectue des expériences d'introductions de reines, explorant toutes les combinaisons (reines vierges, fécondées, pondeuses ou non) dans des ruches occupées par des reines de diverses conditions. Toujours avec les mêmes résultats : au final une seule reine survit, tuée par celle des deux rivales qui parvient en premier à monter sur le dos de l'autre, jamais par les ouvrières.

Les ouvrières stimulent les reines à se combattre : Huber observe encore que si les ouvrières ne s'attaquent jamais à une reine à coups d'aiguillons, elles ne restent toutefois pas passives lors de ces combats. Au contraire, il remarque qu'elles « emballent les reines », c'est-à-dire qu'elles s'agglutinent autour des reines et forment des pelotes d'abeilles qui protègent momentanément les deux rivales l'une de l'autre. Il relate aussi que les ouvrières incitent les reines à s'affronter et ne leur laissent pas de répit tant que l'issue n'est pas scellée. Il rapporte enfin qu'il est impossible à une reine étrangère de s'introduire dans une ruche déjà dotée d'une reine : les gardiennes l'emballent pour l'empêcher d'y pénétrer et la maintiennent ainsi jusqu'à la mort de l'intruse.

Introduire une reine avec succès : Pour terminer son exposé, Huber relate qu'il suffit de quelques heures d'orphelinage, pour qu'une colonie privée de sa reine commence à bâtir des cellules royales et élever de jeunes reines. Il observe qu'une fois ces conditions remplies, une quelconque reine étrangère, vierge ou en état de ponte ou même âgée d'une année déjà, sera acceptée sans problème. Ainsi, au terme de ces quelques pages, Huber nous donne en sus, et avec bien des années d'avance sur la pratique du contrôle des reines, les conditions et les règles que tout apiculteur doit respecter pour introduire et changer ses reines avec succès.

L'ensemble de la chronique François Huber est disponible sous :
www.bee-api.net

Appel aux apiculteurs

Dans le cadre d'une étude statistique sur la taille des cellules, je suis à la recherche de bâtisses naturelles construites par des essaims installés dans des cavités naturelles ou artificielles (cf. photo ci-contre), ou en l'absence de fondation en cire gaufrée (p. ex. ruches Warré sur barrettes).

Contact par e-mail (francis.saucy@bluewin.ch)
ou par téléphone (079 634 54 09).

